

► Cabinet dentaire CLINILAC

📍 Rue de la madeleine 18 1003 LAUSANNE

☎ Tel. : +41 21 312 94 40

🌐 www.clinilac.ch

Qu'est-ce qu'un implant ?

Indications et contre-indications

Un implant dentaire est assimilable à une racine artificielle. Il se présente sous la forme d'une vis en titane placée dans l'os de la mâchoire.

QUAND POSE-T-ON UN IMPLANT ?

Un implant peut être mis en place immédiatement après l'extraction d'une dent, ou après la cicatrisation de l'os et de la gencive. L'acte chirurgical est souvent simple et peu douloureux. Il se fait sous anesthésie locale, dans la plupart des cas, comme pour le traitement d'une carie.

La prothèse définitive est réalisée après intégration de l'implant au niveau de l'os (dans un délai de 2 à 6 mois). Dans certaines conditions, une prothèse provisoire peut être mise en place immédiatement après la pose de l'implant.



INDICATIONS

- La pose d'un implant dentaire s'adresse à une très large majorité de personnes, à partir de 18 ans et à tout âge, sous réserve que le volume et la qualité de l'os de la mâchoire soient suffisants.
- Ces paramètres sont généralement évalués à l'aide d'un scanner ou d'un Cone Beam. Lorsque le volume d'os est insuffisant, il est possible de recourir à une greffe osseuse préalable. Il est également important que les dents voisines et les gencives soient saines.
- Une seule dent absente peut déstabiliser toute la bouche. Si elle n'est pas remplacée, c'est le premier pas vers un processus de déchaussement ou d'édentation multiple.

IMPORTANT

Un questionnaire médical préalable à la pose d'implants sera à remplir par vos soins afin de connaître votre état de santé général.



CONTRE-INDICATIONS

- Visite préalable et questionnaire médical permettront d'écarter d'éventuelles contre-indications. Ainsi seront pris en compte le risque d'endocardite infectieuse (infection de la paroi du cœur par des bactéries pouvant provenir de la bouche) ou encore l'irradiation de la face.
- Les contre-indications relatives les plus fréquentes sont une mauvaise hygiène bucco-dentaire, la consommation de tabac, un diabète non équilibré ou encore la prise de médicaments anticoagulants...

À SAVOIR

L'implant dentaire permet de remplacer une ou plusieurs dents sans affecter les autres dents de la cavité buccale. Il offre une prothèse à la fois fixe et confortable. Les implants peuvent avoir une durée de vie de plusieurs dizaines d'années.

Le titane utilisé est le matériau de choix car il associe compatibilité biologique et bonne résistance mécanique.

Comme pour les dents, **une hygiène rigoureuse et un suivi régulier sont nécessaires pour le maintien en bonne santé de vos implants dentaires.** L'utilisation d'une brossette interdentaire est également recommandée pour nettoyer les zones les moins accessibles par votre brosse à dents.